

COMPTE - RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 AVRIL 2014 à 16 H 30

Présents : M. CIMAZ Jean, M. CORDIER-PADE Ludovic, M. FIANDINO Roger, M. GARINOT Jean-Pierre, M. LE BOURG Fabien, M. LUBOZ Alain, M. MELIET Bernard, Mme MELOT Denise, M. PERSONNAZ Loïc, M. TRACQ Jérémy, Mme VIALLET Emmeline.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : M. Loïc PERSONNAZ

ORDRE DU JOUR :

- . **Installation du Conseil Municipal.**
- . **Election du Maire.**
- . **Nombre de Maires-adjoints.**
- . **Election des adjoints.**

Monsieur Daniel PERSONNAZ, Maire sortant, procède à l'appel du nouveau Conseil Municipal et déclare les élus installés dans leurs fonctions.

Enumération de la liste des nouveaux Conseillers Municipaux :

M. CIMAZ Jean, M. CORDIER-PADE Ludovic, M. FIANDINO Roger, M. GARINOT Jean-Pierre, M. LE BOURG Fabien, M. LUBOZ Alain, M. MELIET Bernard, Mme MELOT Denise, M. PERSONNAZ Loïc, M. TRACQ Jérémy, Mme VIALLET Emmeline.

Discours du Maire sortant :

« Bonsoir à tous,

Je ne reviendrai pas sur le bilan du mandat puisqu'un dernier numéro des « Nouvelles de la Mairie » a fait le point sur ce sujet.

Quelques mots avant de quitter cette écharpe que je transmettrai dans quelques instants.

J'avais, avant 1995, exercé diverses activités, autres que professionnelles : bénévole associatif (notamment, pour Bessans, président du Club des Jeunes de l'Albaron (c'était en 1967!) puis de l'Union Bessanaise ainsi que membre du CA de BJA), mais aussi militant politique du temps de Parfait Jans (Maire de Levallois de 1965 à 1983), puis responsable syndical et élu national à ce titre.

Elu depuis 19 ans au Conseil Municipal et ayant exercé pendant six ans la fonction de Maire de Bessans, j'avais donc, depuis quelques temps, décidé de ne pas me représenter en 2014.

Je dois dire cependant que l'avenir de la gestion communale restait, malgré tout, une de mes préoccupations.

Après la publication des deux listes candidates, je savais que le débat démocratique propre à toute campagne électorale était assuré. Contrairement à certaines périodes du passé, il a eu lieu dans de relativement bonnes conditions ; Bessans progresse sur ce terrain comme sur d'autres. Les résultats du premier tour m'ont plutôt satisfait. Quatre membres de la liste « Ensemble pour Bessans » (que je coordonnais en 2008) étaient élus ainsi que quatre autres de leurs colistiers pour « Un Nouvel Elan pour Bessans ». Le futur Conseil Municipal avait déjà une majorité claire.

D'autre part, ce choix des Bessanaises et Bessanais venait me conforter dans l'idée que la gestion 2008-2014 n'avait pas été aussi désastreuse que certains ont cherché à le démontrer lors de la campagne, puisque notamment, le maire adjoint de notre équipe sortante qui se représentait était élu dès le premier tour.

Un dernier mot pour remercier chaleureusement cette équipe, je tiens à ce mot : Equipe. Il est inutile de la présenter à nouveau. Même dans des moments plus difficiles (mise en place de la prévente sur le domaine skiable (après la gratuité pour les « Bessanais »), adhésion à l'OTI, aménagement de l'escalier de l'Eglise mais aussi bien sûr, augmentation importante du tarif « eau/assainissement » liée à la construction de la STEP différée par la précédente municipalité), à chacun de ces moments le courage politique a prévalu. Responsabilité, cohésion, compétence, disponibilité, compréhension mutuelle, ont permis à Bessans de faire un nouveau pas dans son développement et dans l'intérêt de tous. Merci encore à vous, élus, mais aussi à l'ensemble des employés communaux, y compris mes secrétaires successives, ainsi qu'à celles et ceux qui, dans les commissions, les associations, les confréries ont œuvré pour rendre Bessans vivant et attractif.

Demain matin, sans mon départ quasi journalier pour la mairie, ce sera sans doute un moment bizarre dans mon quotidien. Mais cet instant sera aussi serein car je suis persuadé que le « caring » de Bessans, dans les années à venir, sera bien guidé dans une ambiance, je l'espère, de débats démocratiques et constructifs.

Bon vent à la jeunesse soutenue par l'implication de personnes d'une expérience indéniable. Nous pouvons espérer un futur dynamique et efficace pour nous tous, pour notre village ! ».

M. Jean CIMAZ, doyen de l'assemblée, préside la séance.

Il propose de nommer M. Loïc PERSONNAZ secrétaire de séance.

Mrs Ludovic CORDIER-PADE et Jean-Pierre GARINOT sont proposés comme assesseurs.

Election du Maire dirigée par M. Jean CIMAZ.

M. Jean CIMAZ propose la candidature de M. Jérémy TRACQ et demande s'il y a d'autres candidatures.
M. Fabien LE BOURG se propose candidat.

Résultats du vote :

M. Jérémy TRACQ : huit voix (08).
M. Fabien LE BOURG : une voix (01)
Bulletins blancs : deux (02)

M. Jérémy TRACQ est élu Maire.

M. Jérémy TRACQ prend la présidence de la séance.

Discours du nouveau Maire.

« Mesdames, Messieurs,

Merci d'être venus nombreux aujourd'hui.

Mes premiers mots ce jour iront à mes collègues et amis de l'équipe « Nouvel élan pour Bessans ».

Je tiens à vous remercier très sincèrement de votre soutien, mais aussi du travail accompli ensemble depuis plusieurs semaines afin de proposer un véritable projet, cohérent et réaliste, pour que Bessans rayonne dans une dynamique collective et pour le bénéfice de tous ses habitants.

Notre équipe est largement réunie autour de cette table et j'ai évidemment une pensée pour Françoise, qui, j'en suis sûr, saura apporter sa contribution aux projets à venir au sein de commissions et groupes de travail.

Je remercie également toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé une large confiance, qui nous ont soutenus et ont permis ce succès collectif.

Cette équipe, constituée au-delà des étiquettes politiques (j'en suis très heureux), garantit une réelle implication des nouvelles générations, tout en s'appuyant sur des personnes d'expérience. Certains connaissent parfaitement le village, d'autres apporteront assurément un regard « neuf » très intéressant. La diversité de nos parcours et de nos compétences sera évidemment une force.

Dès demain, cette équipe solide sera au travail pour Bessans. Nous agissons au quotidien, en veillant à la maîtrise des finances, pour mettre en œuvre le projet que nous vous avons présenté, autour des axes majeurs que sont le tourisme, l'agriculture, le patrimoine, l'environnement et le cadre de vie.

Nous avons pu mesurer à quel point les attentes sont importantes, notamment concernant la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme de Haute-Maurienne, deux structures indispensables, qu'il convient de faire progresser afin d'en faire de réelles forces. Nous entendons bien sûr être très présents au sein de ces deux structures.

Je voudrais également dire un mot à l'équipe sortante. Daniel Personnaz a rappelé avant moi le travail accompli avec responsabilité et courage, qui a permis de faire progresser Bessans, et je tiens à remercier les différents acteurs du mandat 2008-2014.

Aujourd'hui, il me revient donc de succéder à Daniel. C'est un grand honneur que de me voir confier ce mandat.

J'accueille cette élection avec une certaine émotion, mais surtout avec beaucoup d'humilité car je sais ô combien c'est une lourde responsabilité.

Comme mes collègues, j'aime profondément Bessans, mon village de toujours, j'aime ce village qui a de réels atouts. J'y suis profondément attaché, j'ai envie de le voir vivre et avancer.

Soyez assurés que je mettrai toute mon énergie pour assumer pleinement mes fonctions.

Il est de mon devoir désormais d'animer et de coordonner l'équipe municipale, mais aussi de chercher à rassembler le plus largement possible.

Nous avons besoin de l'implication du plus grand nombre, car si la mairie est assurément le moteur, il faut pour que ce moteur fonctionne le carburant.

Et le carburant, ce sont les Bessanaises et les Bessanais qui souhaitent faire progresser le village par leur travail, leurs propositions et leurs initiatives. Nous devons avoir une volonté commune d'œuvrer pour le bien des habitants, des vacanciers et des visiteurs.

Je le redis, nous sommes déterminés à réussir la mise en œuvre de notre projet, avec un engagement sans failles au service de l'intérêt général et à l'écoute de chacun.

Nous avons tous une grande ambition pour que Bessans soit un village où il fait bon vivre, dynamique, authentique et convivial. Un village en marche, dans un réel élan collectif !

Merci à tous et vive Bessans ! ».

M. le Maire donne lecture de la charte de l' élu local à l'assemblée et remet une copie à chaque élu.

2) Vote des adjoints :

Il est proposé de nommer 3 adjoints.

Résultats du vote : 11 pour

3) Election des Maires-adjoints :

Election du Premier Adjoint.

M. le Maire propose M. Jean CIMAZ au poste de premier adjoint et demande s'il y a d'autres candidatures.

Résultats du vote :

M. Jean CIMAZ : huit voix (08)

Bulletins blancs : trois voix (03)

M. Jean CIMAZ est élu premier adjoint.

Election du deuxième adjoint :

M. le Maire propose M. Bernard MELIET au poste de deuxième adjoint et demande s'il y a d'autres candidatures.

Résultats du vote :

M. Bernard MELIET : huit voix (08)

Bulletins blancs : trois voix (03)

M. Bernard MELIET est élu deuxième adjoint.

Elections du troisième adjoint :

M. le Maire propose Mme Denise MELOT au poste de troisième adjoint et demande s'il y a d'autres candidatures.

Résultats du vote :

Mme Denise MELOT : huit voix (08)

Bulletins blancs : trois (03)

Mme Denise MELOT est élu troisième adjoint.

Informations du Maire :

- En ce qui concerne la Régie Electrique tous les arriérés menacés de coupure d'électricité sont payés.
- Informations sur le Domaine skiable :
50 % sur les tarifs fond et alpin, et ouverture du domaine alpin jusqu'à 13 h 00.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu **Lundi 14 avril à 20 h 30** (notamment répartition des délégations et diverses commissions).
- La première séance du Conseil communautaire devrait avoir lieu **Jeudi 17 avril à Lanslebourg**, l'horaire reste à préciser.

Fin de la séance suivie du pot de l'amitié.

*Le Maire,
Jérémy TRACQ.*